

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 18

Rubrik: Impressions de voyages [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les fera examiner sur chaque espèce d'ouvrage qu'elles seront appelées à enseigner, par des personnes qui s'y connaissent. »

Ailleurs aussi et parallèlement se produisait un développement identique. Une notice due à M. l'inspecteur Gobat, destinée au cours d'instruction professionnelle pour maîtresses d'école de travail ouvert à Delémont, le 14 juillet 1913, donne un excellent historique des écoles d'ouvrage, dans le canton de Berne. L'origine de ces classes remonte à la loi de 1835. Facultative, la fréquentation y était faible et l'enseignement s'y trouvait contrarié par les leçons données aux garçons en même temps et dans un unique local. Dès 1862, Berne avait fait un pas nouveau et, par sa loi de 1864, décrété obligatoire pour toutes les écoles, l'enseignement des ouvrages féminins. Un manuel d'instruction à l'usage des leçons de couture fut publié inaugurant ainsi ses directions : « Il importe que l'enseignement de cette branche qui doit être considérée comme la plus essentielle de l'instruction de la femme, soit donné avec discernement et méthode. » La loi de 1898 qui régit actuellement les classes de travail assura le succès de l'enseignement bernois dans ce domaine.

De telles décisions pourraient être rappelées à l'occasion de l'introduction obligatoire des travaux manuels dans les programmes des divers cantons. Mais on ne saurait s'hypnotiser à la contemplation du passé. Le personnel enseignant est un corps d'avant-garde ; aussi bien, est-ce entrer dans ses vues et servir ses aspirations que de lui parler du présent et surtout de l'avenir.

(A suivre.)

IMPRESSIONS DE VOYAGES

(Suite et fin.)

Cette fâcheuse situation justifie le goût des Corses pour les fonctions publiques. Comme ils sont très intelligents (Napoléon, qui s'entendait en hommes, appelait la Corse un immense réservoir d'intelligence) et qu'ils sont doués d'une rare facilité d'assimilation, les jeunes gens émigrent en masse pour s'enrôler, qui dans l'administration, qui dans l'armée, qui dans la marine. « On abandonne la Corse, me disait les larmes aux yeux une bonne vieille matrone. On ne veut plus cultiver la bonne terre des ancêtres. » En effet,

la Corse se dépeuple. De 500,000 habitants qu'elle nourrissait jadis, on n'en compte plus aujourd'hui que 280,000. Maints et maints villages autrefois populeux sont aujourd'hui presque déserts. Des cités, jadis florissantes, ne sont plus que des amas de ruines. Leurs murailles croulantes servent d'appui à quelques misérables cabanes de pêcheurs. Le maquis gagne en étendue d'année en année. En traversant la brousse, votre pied butte contre de vieilles souches de vignes abandonnées. La fougeraie avance jusqu'au seuil de la porte des habitations. Ajoutons que les 100,000 chèvres qui courent le pays ne contribuent pas peu à la dévastation de l'île. Et les bergers, dans leur égoïsme inqualifiable, ne se font pas scrupule d'incendier les forêts pour augmenter l'étendue des pâturages, et cela malgré l'active surveillance des gardes, qu'ils réussissent presque toujours à dépister. En 8 ans, de 1878 à 1886, par 90 incendies, le feu a détruit 2,679 hectares de forêts. La terre entraînée des montagnes déboisées va obstruer les embouchures des rivières qui s'étalent alors en marais et forment, surtout sur la côte orientale, ces vastes lagunes, véritables laboratoires de la malaria et du paludisme qui la rendent presque inhabitable. Le fléau du déboisement menace de consommer à bref délai la dévastation de la Corse. Hâtons-nous de dire qu'un heureux mouvement, une réaction, se produisent de nos jours. La partie cultivée de la population ne se fait aucune illusion sur la situation et travaille activement au relèvement moral et matériel de la patrie. Un organe national, le *Journal de Bastia*, dont la devise est « Tout pour la Corse », consacre de longues colonnes à étudier les fléaux existants et à les enrayer par tous les moyens possibles. Le syndicat d'initiative, qui a son siège à Bastia, et ses agents dans les principales localités de l'île, travaille également avec activité au relèvement du pays. Mais l'égoïsme, l'étroitesse d'idée et surtout l'insouciance impassible des classes inférieures paralysent en partie les plus généreux efforts. Ajoutons que le gouvernement français est sourd aux appels désespérés de la Corse. Du Cap à Bonifacio, ce n'est qu'un cri d'indignation contre le gouvernement de la métropole. On va jusqu'à regretter l'époque de la domination gènoise que l'île a subie pendant cinq siècles et dont elle s'est affranchie par des luttes héroïques.

Le Corse est violent, c'est entendu. Il y a là une question de tempérament et d'atavisme que le climat et l'histoire de l'île expliquent. Mais pourvu qu'on ne l'irrite pas, le Corse est le plus doux des hommes.

Il est malheureusement vrai que pendant des siècles

l'île a été désolée par le fléau de la *vendetta* qui, on le sait, consiste à donner la mort à celui de qui on a reçu une offense grave. Malheur au jeune homme qui abandonne une jeune fille séduite ou fiancée, à l'adultère, au parjure, au faux témoin qui a fait condamner un innocent ! Malheur à la famille entière dont l'un des membres a tué. Des inimitiés sanglantes qui se sont continuées pendant plusieurs générations et ont amené la destruction totale des familles rivales ont souvent eu pour point de départ un motif futile.

Le meurtre et la *vendetta* sont aussi causés par un autre fléau : la politique. Les luttes sur ce terrain ne sont nulle part aussi ardentes. Et ce qui est triste à constater, c'est que l'on ne s'y bat pas pour un principe, mais pour assurer la domination de tel ou tel chef de clan qui distribue sans compter pour parvenir. On m'a cité de nombreux richards qui avaient englouti leur fortune entière dans les compétitions politiques.

Mais le Corse ne raisonne pas quand il s'agit de se dévouer. Autant il est froid et défiant en apparence quand il s'agit d'un nouveau venu, implacable dans la haine quand il s'agit d'un ennemi, autant il est fidèle et dévoué à celui qui a gagné sa sympathie. Il s'exposerait à tuer ou à se faire tuer pour défendre un compagnon de voyage ou un étranger qui s'est confié à lui en le prenant pour guide. Nulle part l'étranger n'est plus en sûreté ; nulle part la vie et les relations sociales ne sont plus faciles qu'en Corse. Mieux que partout ailleurs on y observe les lois de l'hospitalité. Si la nuit, la fatigue ou le mauvais temps vous surprennent, entrez sans hésiter dans la première maison venue. Ne soyez pas inquiet s'il n'y a pas d'auberge dans la localité. On se mettra en quatre pour vous recevoir. Et notez bien que les maisons, quoique généralement chétives en apparence, sont fort proprement tenues, qu'à l'intérieur les appartements sont ornés et décorés avec beaucoup de goût. On vous offre le canapé ou même le lit si vous voulez vous reposer ou attendre que la chaleur soit tombée pour continuer votre route. On vous fait asseoir à la table de famille et on a pour vous tous les égards et toutes les prévenances possibles. Les femmes surtout, à la taille élancée, vénérables dans leur longue robe noire et le voile noir roulé autour de la coiffure et descendant par derrière jusqu'à la ceinture, d'un abord froid et défiant, témoignent d'un dévouement sans borne dès que vous avez capté leur confiance.

L'esprit de famille subsiste à un vif degré chez les Corses. Les vieillards y sont l'objet d'attentions touchantes. Entre

parents, jamais on ne se rencontre sans s'embrasser. J'ai vu le guide Lonchini de Calacuccia, qui m'avait accompagné au Monte-Cinto, descendre du mulet qui nous portait alternativement pour courir embrasser un vieil oncle à barbe blanche et le baiser sur les deux joues.

Nous ajouterons qu'insulaires et étrangers peuvent librement vaquer à leurs affaires, parcourir monts et vallées, la bourse garnie comme sans un sou vaillant, de nuit comme de jour, sans avoir rien à craindre des légendaires bandits qui pourraient se trouver encore dans le maquis. Il est à peu près certain qu'ils n'en verront aucun. Du reste, le bandit corse n'est point un vulgaire assassin qui vous réclamera la bourse ou la vie à l'orée d'un bois ou au contour du chemin. C'est un embusqué guettant l'occasion d'exercer la *vendetta* contre un ennemi ou de se rendre lui-même une justice que des juges aveuglés par la politique ont refusé de lui rendre. Vous tomberiez comme un nigaud dans le repaire d'un bandit corse que vous ne seriez nulle part plus en complète sécurité. Bien plus, il se ferait tuer pour le défendre plutôt que de livrer celui qui se serait confié à lui en lui demandant gîte et protection. Le bandit corse n'est redoutable que pour son ennemi ou pour le gendarme lancé à sa poursuite. Malheur à eux s'ils se montrent à portée de ses armes !

A propos de bandits, permettez-moi, Messieurs, de vous raconter la petite histoire suivante :

De Vizzavona, où je m'étais installé pour faire l'ascension difficile et périlleuse du Monte-d'Oro, en compagnie du fameux guide Grimaldi, j'étais descendu un jour à Boccagnano, chef-lieu de canton, dans la haute vallée du Gravone. Après une herborisation très fructueuse dans les environs, mais aussi très fatigante, j'entrai dans un petit magasin-restaurant pour prendre un cordial et acheter divers objets. Dans un étalage de cartes illustrées, j'en remarquai une où se voyait la silhouette farouche d'un bandit, avec, au-dessous, ces mots : « Bonelli, le roi des bandits. » Et comme je voulais acheter la carte en souvenir, je priai la patronne de m'expliquer l'histoire du sinistre monarque. — « Je veux bien, me dit-elle à voix basse, mais parlons tout bas ; sa fille demeure précisément ici à l'étalage et pourrait nous entendre. Du reste, si vous tenez à la voir, vous me suivrez chez elle en ayant l'air de rien. » Je déclinai cette offre et j'insistai seulement pour connaître l'histoire de S. M. Bonelli. Voici ce qu'elle me raconta :

« Voyez ces rochers abrupts et sauvages qui s'élèvent

en face de l'autre côté de la rivière. C'est la montagne de la Penticca, naguère encore repaire des fameux bandits Bonelli. Leur père, qui était berger, s'était établi en 1811 avec ses trois femmes, trois sœurs qu'il avait séduites et dont il eut plusieurs enfants. L'un d'eux, Antoine, tua en 1848 le maire de Bocognano avec lequel il avait eu des démêlés au sujet du territoire de la Penticca. Son frère Jacques ne tarda pas à se jeter avec lui dans le maquis et, soit isolément, soit de concert, ils commirent de nombreux meurtres. La justice a toujours été impuissante contre eux : ou bien, ils échappaient par des sentiers connus d'eux seuls aux pièges que la gendarmerie leur tendait, ou bien ils faisaient feu sur les gendarmes dont plusieurs ont été tués ou blessés. Quant à eux, ils s'en tiraient toujours sans dommage. La Penticca a été occupée militairement à plusieurs reprises ; les parents et amis des bandits, arrêtés et détenus à la prison d'Ajaccio, leurs nombreux troupeaux saisis et vendus, tout cela était inutile. La justice, de guerre lasse, finissait par lâcher les prisonniers ; les gendarmes n'osaient plus se montrer ; les troupeaux vendus étaient aussitôt repris à leurs naïfs acquéreurs par les redoutables seigneurs de la Penticca. En 1890, lors du voyage du Président de la République en Corse, la fille d'Antoine, celle qui habite ici dessus, se présenta à M. Carnot et lui demanda la grâce de son père qui, de même que Jacques, avait été condamné quatre fois par contumace. Peu de temps après, Antoine se constitua prisonnier. Ses crimes étant couverts par la prescription, il fut acquitté par le jury de Bastia, mais on lui signifia de s'exiler à Marseille. Antoine s'y rendit, mais pris de la nostalgie des montagnes natales, il revint à Bocognano où il vécut encore sans être inquiété jusqu'en 1906. La terreur que cette famille avait inspirée dans la contrée était telle que personne n'aurait voulu se risquer à s'aliéner ses bonnes grâces. Quant à Jacques, il est mort tranquillement dans le maquis en 1895, et personne n'a jamais connu le lieu de sa sépulture. »

A l'heure qu'il est, le bandit corse est en voie de devenir légendaire au moins dans le nord, surtout dans les arrondissements d'Ajaccio, de Bastia et de Corté. Par contre, il en existe encore dans l'arrondissement de Sartène, notamment sur la côte orientale où tout récemment encore deux gendarmes furent tués.

La capture d'un bandit par le gendarme corse est chose d'autant plus difficile que la population le protège et fraternise avec lui.

A un relai de poste, dans le trajet de Sartène à Bonifacio,

que je parcourus en voiture publique automobile en 1909, un homme habillé du gros velours national, avec une figure impossible, roussie comme son costume, s'engouffre en ouragan dans notre véhicule, son fusil à l'épaule. Un frisson me saisit à la vue du sinistre personnage. Le bandit, car c'en était un, portait outre son fusil, un arsenal de 32 cartouches agrafées à sa ceinture qu'il nous découvrit en écartant son veston avec ostentation. Bien loin de lui paraître hostiles comme je m'y attendais, mes compagnons l'accueillent avec des sourires et mille marques d'attention. On s'intéresse à lui ; les dames, les demoiselles s'empressent de lui faire place. Loin de l'inquiéter, les chauffeurs l'invitent très poliment à déposer son arme au moment où on allait passer devant un poste de gendarmes. En effet, au prochain village, deux de ces derniers étaient aux aguets au bord de la route. Une jeune fille aux yeux de souris qui faisait le guet par la fenêtre les aperçut et s'empressa de faire de la main au bandit le signe de se baisser et de se dissimuler à ce moment critique. La voiture fila avec tout son contenu, et au prochain arrêt, le bandit rentrait tranquillement en possession de son arme. Ayant appris au cours de la conversation mes qualités et le but de mon voyage, il s'offrit à me recueillir dans son repaire, à me fournir logement et pension et à m'accompagner dans mes excursions. C'était trop d'imprudence. Je lui fis comprendre qu'ayant déjà retenu pension et chambre dans un restaurant de la Marine, je ne pouvais accepter son offre. Je fus ainsi débarrassé de ce trop bienveillant personnage.

Je me proposais de vous dire, Messieurs, comment on va en Corse et comment on en revient. Car, vous le savez, la mer n'est pas toujours belle ; et si la traversée de Nice à l'Île Rousse, le jour et par le beau temps, est une véritable partie de plaisir, il n'en est pas toujours de même au retour si l'on s'embarque à Ajaccio dans la direction de Marseille. La traversée dure 18 heures : une nuit entière et toute la matinée du lendemain. Souvent le mistral fait rage dans le golfe du Lion, et c'est après de longues heures d'angoisse que l'on arrive en vue des côtes de Provence et que le paquebot parvient à pénétrer dans le port de Marseille. Mais, je m'aperçois que le temps s'avance et que j'abuse de votre patience. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet pour cette fois. Ce sera pour une prochaine conférence.

F. JAQUET.

